

Procès-Verbal de la séance de l'Assemblée de Paroisse du 5 mars 2023

à l'Eglise de Concise

M. Didier Bourgeois, président de l'Assemblée de Paroisse, souhaite la bienvenue à l'assemblée présente ce jour.

Il salue plus particulièrement la présence des représentant-e-s des autorités des communes membres de la Paroisse du Mt-Aubert, soit Mmes Evelyne Wyssmüller (Muttrux), Birgit Knegtel (Concise) et M. Christian Milloud (Corcelles-près-Concise).

L'Ordre du Jour a été distribué au début du culte, il est le suivant :

1. Lecture des principes constitutifs
2. Nomination de 2 scrutateurs
3. Adoption du PV du 20 novembre 2022*
4. Présentation des comptes 2022
5. Rapport d'activité du conseil paroissial
6. Rapport de la commission de gestion et des finances
7. Adoption de la gestion et des comptes 2022
8. Informations du Synode
9. Informations du Conseil régional
10. Informations du Conseil paroissial
11. Divers et propositions individuelles

Le président propose un amendement à l'ordre du jour afin que le point 5 « Rapport d'activité du conseil paroissial » soit traité après le point 7 « Adoption de la gestion et des comptes 2022 ».

1. Lecture des principes constitutifs

M. Didier Bourgeois nous lit les principes constitutifs No 3, 4, 7, 9. Il rappelle que ces derniers sont à disposition sur Internet (eerv.ch/mont-aubert).

2. Nomination de 2 scrutateurs

Mmes Ursula Humbert et Béatrice Schulz sont désignées scrutatrices.

3. Adoption du PV du 20 novembre 2022

Il ne sera pas lu car il est disponible sur Internet. Il est accepté à l'unanimité des voix avec remerciements à la secrétaire.

4. Présentation des comptes 2022

Didier Bourgeois passe la parole à Julien Griessen responsable des comptes pour le conseil paroissial.

Les charges s'élèvent à CHF 33'214.06

Les produits s'élèvent à CHF 33'578 34

Soit un bénéfice de CHF 364.28

Julien Griessen détaille quelques postes

CHARGES :

Les contributions cantonales pèsent lourds dans les comptes (16'590 francs sur un total de dépenses de 33'214.06 francs)

Le poste fournitures de bureau et imprimés montre un certain dépassement du budget ; en cause, la reprise après le Covid où toutes les activités prévues ont eu lieu.

Jacques Kehrli s'interroge sur le montant de 135.55 apparaissant au poste assurances, alors qu'un montant de 1'350 francs était budgétisé ; il lui est expliqué que la commune de Concise a payé directement la facture alors que les autres années, la paroisse s'en acquittait et le montant était refacturé à la commune.

Chancellerie et finances (équipements) : le poste acquisitions, entretien matériel est élevé car un nouveau projecteur a été acheté (utilisé pour Cinécure et les assemblées de paroisse).

Présence et solidarité : ce poste montre très peu de mouvements en 2022. Une reprise est attendue pour l'année 2023 ; les visites sont faites par le pasteur.

Information et dialogue : les frais de port et affranchissement sont en hausse car beaucoup d'envois ont été réalisés.

Le poste rémunération du personnel englobe les salaires de la secrétaire et de la comptable.

Nouveauté en 2022 : un poste « charges sociales » apparaît dans les comptes.

PRODUITS :

Participation communale : elle est moins élevée que ce qui avait été budgétisé car on devrait y retrouver la facture payée directement par la commune.

Offrandes de paroissiens : reprise favorable en 2022, les personnes sont généreuses.

Produits financiers : au poste « dissolution de provision », on retrouve les fonds attribués pour le projecteur et le don habituel à Laure et Raphaël Huber.

Produits des activités, divers : ce poste englobe, comme usuellement, les produits de la vente de paroisse, du repas crêpes, de cinécure et des cours Alpha Plus

5 Rapport de la commission de gestion et des finances

Mmes Jacqueline Schorpp et Jacqueline Raschle (excusée ce jour) informent que les comptes sont déclarés exacts avec remerciement aux pasteurs, au Conseil paroissial, à la caissière et aux bénévoles.

6. Adoption de la gestion et des comptes 2022

Les comptes sont acceptés à l'unanimité avec remerciements au Conseil de paroisse, à Julien Griessen, conseiller et Ursula Humbert, caissière, pour leur travail.

7 Rapport d'activité du conseil paroissial

Christiane Blondel et Jean-Marc Schorpp, présentent le rapport d'activités.

L'année 2022 a été une année de transition avec la levée des mesures sanitaires en février et la reprise progressive des activités sous leur forme habituelle. Le Conseil paroissial s'est réuni à 11 reprises pour organiser la vie et les activités de la paroisse.

Il a pris congé de la pasteure Jacqueline Ménetrey à partir du mois de septembre, en raison de la nouvelle réorganisation de la Région 7 Nord vaudois. Elle continue toutefois à animer le cours Alpha Plus qui est toujours très apprécié.

Le Conseil paroissial fonctionne désormais avec 6 membres dont le pasteur Samuel Gabrieli. De nouveaux membres seraient les bienvenus, notamment issus des villages de Provence, Mutrux ou Onnens.

Christiane Blondel et Jean-Marc Schorpp évoquent ensuite tour à tour divers sujets, tels que Terre Nouvelle, Enfance-Jeunesse, Ciné-Cure ; le programme BricoBible, la reprise des cultes au sein de l'EMS du Château de Corcelles et les Fêtes paroissiales de Corcelles (février-qui remplace celle prévue en 2021) et Onnens (novembre); les Rameaux 2022 ont permis à quatre jeunes de la paroisse du Mont-Aubert et quatre jeunes de la paroisse de l'Arnon de vivre ensemble leur culte d'engagement, de bénédiction et d'envoi.

Ils signalent, entre autres, une nouveauté pour les programmes de l'Eveil à la Foi, du Culte de l'Enfance, du Caté 7-8 qui ont été réalisés par la Région et envoyés au cours du mois d'août aux paroissien-ne-s concerné-e-s, ce qui permet de donner une meilleure vue d'ensemble aux familles et plus de choix quant aux horaires et aux lieux.

Des remerciements spécifiques sont enfin adressés à toutes les personnes qui oeuvrent bénévolement au sein de la Paroisse.

6. Information du Synode

Aucune information spécifique, le Synode n'est pas représenté.

7. Informations du Conseil régional

Cette année, le Conseil régional n'est pas représenté et s'est excusé ; le président Didier Bourgeois nous lit le message adressé par **M. Christophe Collaud, conseiller régional**.

Sont évoqués l'organisation EERV Nord vaudois en 2022 (transition vers une nouvelle répartition des forces ministérielles), la repourvue de postes ministériels, l'accompagnement de réformés du secteur Baulmes-Vuiteboeuf, l'assemblée régionale prochaine du 9 mars à la Maison de paroisse d'Yverdon, les nouveaux moyens de communication (Missive mensuelle (interne) / lettre de nouvelle régionale (tout public))

8. Informations du Conseil paroissial

Jean-Marc Schorpp transmet quelques informations à l'Assemblée présente et la remercie pour sa présence ainsi que celles des municipales et municipaux de nos villages Il souhaiterait que le Conseil paroissial soit rejoint par une personne domiciliée dans les villages de Mutrux et/ou de Provence et/ou d'Onnens ; un besoin toujours actuel de musiciens pour l'accompagnement des cultes est également abordé. Enfin, le Conseil paroissial aimerait dynamiser la paroisse et attend volontiers des propositions des membres.

9. Divers et propositions individuelles

Julien Griessen demande la parole et rappelle que Jacqueline Raschle remettant son mandat, l'Assemblée doit élire un-e vérificateur-trice suppléant-e ; cela consiste à vérifier les comptes de la caissière par pointage et demande un petit investissement évalué à 1 heure et demi à 2 heures par année ; Jacques Kehrli se propose ; il est applaudi par l'assemblée.

Hetty Overeem prend la parole et propose que l'ordre du jour de l'assemblée de paroisse inclue un point dans lequel les membres présent-e-s pourraient échanger et proposer diverses idées ; Didier Bourgeois rappelle le côté formel des convocations aux assemblées de paroisse ; il évoque toutefois la proposition que cela soit fait hors assemblée.

Claudine Mermod s'exprime à son tour et renchérit en expliquant que certaines personnes pourraient ne pas souhaiter exposer leurs idées en présence des personnes formant l'assemblée, par gêne ou timidité ; elle proposerait une possibilité que chacun-e qui le souhaite puisse s'exprimer par écrit de façon anonyme, par exemple sur ce qui les dérange dans les cultes, ce qu'ils souhaiteraient améliorer. Il est évoqué alors une rencontre en marge de l'assemblée pour avoir des idées nouvelles. Le Conseil de paroisse, trouvant l'idée bonne, va s'y atteler.

Jacqueline Schorpp prend la parole pour proposer que de temps en temps un repas canadien à l'issue d'un culte (à la belle saison ou pas) soit proposé, comme cela s'était déjà fait par le passé.

Didier Bourgeois, président, remercie le Conseil de paroisse, les ministres, les communes, les municipales et municipaux, les lectrices et lecteurs ainsi que tous ceux qui travaillent dans l'ombre.

Julien Griessen, pour sa part, remercie le président et la secrétaire de l'assemblée de paroisse pour leur engagement respectif.

La parole n'étant pas demandée, Didier Bourgeois clôt l'Assemblée à 11h49, en remercie encore tous les acteurs et actrices et invite chacun à rester pour l'apéritif qui suit.

(Ce PV est provisoire, l'Assemblée ne l'ayant pas encore adopté)

Concise, le 23 mars 2023

Le Président

La Secrétaire

Didier Bourgeois

Isabelle Bindith